

DOCUMENTS DE TRAVAIL **236**

Homogamie éducative et socioéconomique, niveau de développement et métropolisation dans 149 régions d'Europe

Milan Bouchet-Valat

Bouchet-Valat M., 2018, *Homogamie éducative et socioéconomique, niveau de développement et métropolisation dans 149 régions d'Europe*, Paris, Ined, Documents de travail, 236

Homogamie éducative et socioéconomique, niveau de développement et métropolisation dans 149 régions d'Europe

Milan Bouchet-Valat¹

Résumé : Indicateur privilégié de la stratification sociale, l'homogamie sociale (soit la proximité entre conjoints) a été utilisée par un courant de recherches sociologiques pour mettre à l'épreuve les théories de la modernisation et de l'industrialisation, qui affirment que le développement s'accompagne d'un affaiblissement de la rigidité de la structure de classe et du poids de la parenté dans les destins individuels. Cet article applique pour la première fois ce questionnement à l'échelle infra-nationale à partir de données concernant 149 régions de 26 pays de l'Union européenne en 2014-2015 (Enquête européenne sur les forces de travail, Eurostat). Il montre que l'homogamie éducative et socioéconomique s'affaiblit lorsque le revenu disponible par habitant augmente, mais qu'on relève une stabilisation au-delà d'un niveau correspondant au revenu moyen des régions étudiées. Cette relation se retrouve entre régions d'un même pays, une fois tenu compte de la plus forte homogamie qui caractérise les capitales et les grandes métropoles.

Mots-clés : homogamie ; stratification sociale ; développement ; modernisation ; industrialisation ; métropoles.

Ce document de travail est la version française de l'article « Socioeconomic and Educational Homogamy, Development Level, and Metropolisation Across 149 European Regions », *Revue européenne des sciences sociales*, 56-1, 2018, à paraître.

Title: Educational and Socioeconomic Homogamy, Development Level, and Metropolisation Across 149 European Regions

Abstract: Considered as a key index of social stratification, social homogamy (i.e. resemblance of partners within couples) has been used by a sociological research stream to put to the test modernisation and industrialisation theories, which hold that development comes together with a less rigid class structure and a weaker role of kinship in individual destinies. This article applies for the first time this reasoning at the sub-national scale using data regarding 149 regions of 26 European countries in 2014-2015 (European Labour Force Surveys, Eurostat). We show that educational and socioeconomic homogamy get weaker when disposable income per inhabitant increases, but that it stabilises beyond a level corresponding to the average income of studied regions. This relation also holds between regions belonging to a given country once the stronger homogamy of capitals and large metropolises is controlled for.

Keywords: homogamy; social stratification; development; modernisation; industrialisation; metropolis.

This working paper is the French version of the article "Educational and Socioeconomic Homogamy, Development Level, and Metropolisation Across 149 European Regions", *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, 56-1, 2018, in press.

¹ Institut national d'études démographiques (INED), F-75020 Paris, France ; chercheur associé au Laboratoire de sociologie quantitative (CREST-LSQ).

L'homogamie sociale, soit la tendance à ce que les couples unissent des individus aux caractéristiques sociales proches, a de longue date été considérée par la sociologie comme un indicateur essentiel de la stratification sociale et de l'ouverture d'une société (Lipset et Zetterberg, 1959 ; Ultee et Luijkx, 1990). Dans la lignée de Max Weber et de Pitirim Sorokin, de nombreux travaux ont ainsi cherché à étudier l'évolution de long terme des sociétés à partir de données portant sur la composition des couples en termes notamment de niveau d'éducation et de profession. La mesure de l'homogamie est à ce titre devenue l'une des manières de mettre à l'épreuve les théories de la modernisation et de l'industrialisation (Kerr *et al.*, 1960 ; Treiman, 1970 ; Goode, [1964] 1982, chap. 9-10), qui avancent que le processus de modernisation s'accompagne d'un affaiblissement de la rigidité de la structure de classe et du poids de la parenté dans les destins individuels.

Prolongeant des travaux récents, l'objet de cet article est de réaliser la première comparaison internationale de l'effet du niveau de développement sur l'homogamie qui descende à l'échelle infra-nationale. Nous analysons les variations de l'homogamie entre 149 régions composant 26 pays de l'Union européenne, du point de vue à la fois du niveau d'éducation et du groupe socioéconomique des conjoints. Nous montrons qu'une relation négative existe entre niveau de développement et homogamie (même si on relève une stabilisation aux niveaux de développement les plus élevés). Cette relation persiste au niveau infra-national, mais elle n'est apparente qu'une fois contrôlée la présence de grandes métropoles dans une région donnée, du fait de l'homogamie plus élevée qui les caractérise.

Nous commençons par présenter le cadre théorique, puis les études comparatives existantes et les débats qui persistent concernant les variations et les déterminants de l'homogamie. Nous introduisons ensuite les données de l'Enquête européenne sur les forces de travail (*European Union Labour Force Survey*, EU-LFS), les variables mobilisées et la mesure de l'homogamie. Après une analyse descriptive de la distribution géographique de l'homogamie, nous recourons à des modèles de régression linéaire pour expliquer les variations de l'homogamie relative entre régions européennes à partir du revenu disponible moyen par habitant et du degré de métropolisation.

1. Cadre théorique

S'inscrivant généralement dans le vaste cadre de la théorie de la modernisation, les recherches comparatives récentes sur l'homogamie ont plus précisément porté sur deux questions centrales : celle des évolutions temporelles de l'homogamie, et celle, très directement liée, de son évolution avec le développement économique.

La littérature a notamment cherché à tester l'hypothèse d'une évolution en deux phases de l'homogamie selon le stade du développement atteint par une société (dite relation en U inversé) proposée par Jeroen Smits, Wout Ultee et Jan Lammers (1998). Selon ces auteurs, dans une première phase, dite « de l'obtention d'un statut » et correspondant aux débuts de l'industrialisation, l'homogamie éducative se renforce du fait de l'importance croissante prise par le diplôme par rapport aux autres appartenances et du rôle croissant de la scolarisation dans la rencontre du conjoint. En revanche, dans une seconde phase, dite « de l'amour romantique », le contrôle parental sur le choix du conjoint se relâche, les barrières entre groupes sociaux s'atténuent, et les individus peuvent se permettre le luxe de choisir leur conjoint par amour grâce à l'augmentation du niveau de vie, au recul du rôle économique de la famille et au développement de la protection sociale : l'homogamie diminue donc. La théorie de l'industrialisation distingue plus précisément deux facteurs principaux dans cette phase (Treiman, 1970, p. 219) : le

développement de l'éducation, des communications et des médias de masse, qui entraînent une certaine unification culturelle ; l'augmentation de la mobilité géographique et l'urbanisation, qui détachent les individus des réseaux d'interconnaissance liés à leur famille d'origine et augmentent les chances de rencontrer des partenaires appartenant à des milieux sociaux différents.

Une hypothèse supplémentaire, ajoutée à la théorie plus tardivement (Raymo et Xie, 2000 ; Smits, Ultee et Lammers, 2000), postule une stabilisation de l'homogamie éducative au-delà d'un certain niveau de développement, indiquant l'existence d'un plancher vers lequel les sociétés les plus développées convergeraient.

Dans cet article fondé sur des données portant sur des pays parmi les plus développés, nous chercherons à mettre à l'épreuve la seconde partie de la relation en U inversé, ainsi que l'hypothèse d'une stabilisation de l'homogamie au-delà d'un certain niveau de développement. La comparaison entre régions européennes est particulièrement adaptée à l'évaluation de cette dernière hypothèse, puisqu'elle permet d'isoler les régions les plus développées au sein des pays européens, qui correspondent *a priori* le mieux au cas envisagé par cette hypothèse. À l'inverse, notre champ ne permet pas d'étudier la première partie de la relation en U inversé, qui concerne les premiers stades du développement.

Le recours à des analyses au niveau infra-national nous permettra d'observer finement l'effet du niveau de développement à l'intérieur de chaque pays. En contrôlant les particularités de chaque contexte national, cette approche localisée autorise une mise à l'épreuve plus exigeante de la relation entre développement et homogamie que la seule comparaison entre pays. Elle absorbe notamment les différences de structure sociale entre pays des anciens blocs de l'Ouest et de l'Est, dont les conséquences de la transition vers un système capitaliste qu'on connait dans les pays de ce dernier bloc (Katrňák, Kreidl et Fónadová, 2006). Mais elle est surtout l'occasion d'enrichir les théories présentées ci-dessus en tenant compte de facteurs qui ne peuvent être appréhendés au niveau national.

En effet, à l'échelle infra-nationale, la relation entre homogamie et niveau de développement a toutes les chances d'être affectée, voire masquée, par la relation entre homogamie et métropolisation. Que l'indicateur retenu soit le produit intérieur brut par habitant ou le revenu par habitant, les grandes métropoles (et notamment les capitales) se distinguent le plus souvent par leur niveau de développement supérieur, et parfois de manière radicale (Dijkstra, 2009). On ne saurait donc négliger cette question pour l'analyse empirique des déterminants de l'homogamie au niveau régional.

Du point de vue théorique, ce lien très fort entre développement et métropolisation soulève des questions importantes. Pour les théories classiques de la sociologie, dont les théories de la modernisation et de l'industrialisation peuvent être vues comme les héritières, les grandes villes étaient le lieu par excellence de la modernité et de l'individualisation. Ainsi, pour Émile Durkheim ([1893] 2013, chap. II.III), le contrôle social est beaucoup plus fort dans les petites villes que dans les grandes, car l'augmentation de la taille des groupes affaiblit l'interconnaissance et les contacts entre proches. De même, pour Georg Simmel ([1903] 1989, [1908a] 1999), l'individualité et la liberté se développent dans les grandes villes du fait de l'élargissement des groupes sociaux, qui entraîne un accroissement de leur différenciation interne. Prolongeant ces réflexions, on pourrait s'attendre à observer une plus faible homogamie dans les métropoles.

À l'opposé, des recherches plus récentes laissent penser que la taille des villes revêt un sens différent dans des sociétés européennes désormais majoritairement urbaines (Bagnasco et Le Galès, 2000, chap. Introduction), et que le mécanisme décrit par les auteurs classiques ne s'applique plus à la comparaison entre régions européennes selon leur degré de métropolisation. Ainsi, dans les dernières décennies, la sociologie urbaine a au contraire souligné que les grandes

métropoles se caractérisent par des écarts très marqués entre groupes sociaux, qui vont en se renforçant. S'il ne s'agit pas ici d'entrer dans les vastes débats autour des concepts de « ville monde » (Friedmann, 1986) et de « ville globale » (Sassen, [1991] 1996) ainsi que de l'hypothèse d'une polarisation de la structure sociale, on peut simplement relever que les grandes métropoles européennes se caractérisent par des inégalités économiques (Royuela, Veneri et Ramos, 2014) et une ségrégation socio-économique plus marquée que le reste du territoire (en particulier dans les capitales et concernant les classes supérieures; Charlot, Hilal et Schmitt, 2009 ; Madoré, 2015 pour la France ; Marcińczak, Musterd et Stępnia, 2012 ; Marcińczak, Gentile et Stępnia, 2013 pour la Pologne ; Sýkora, 2009 pour la République tchèque ; Burneika, Ubarevičienė et Valatka, 2015 pour la Lituanie ; Morgan, 1975 ; Gordon et Monastiriotis, 2006 pour l'Angleterre et le Pays de Galles).

Or, suivant le cadre théorique le plus fréquemment retenu pour l'analyse de l'homogamie (Kalmijn, 1998 ; van Leeuwen et Maas, 2005), les inégalités peuvent influencer le choix du conjoint en renforçant les différences de styles de vie et de goûts entre groupes sociaux (facteurs regroupés sur le titre des préférences individuelles), alors que la ségrégation socio-spatiale réduit la probabilité que des individus appartenant à des groupes sociaux différents se rencontrent (question des opportunités de rencontre). De fait, plusieurs travaux ont montré un lien entre homogamie d'une part, et inégalités de revenus (Torche, 2010 ; Monaghan, 2015) et ségrégation socio-spatiale (Peach, 1974 ; Morgan, 1981) d'autre part. En outre, le concept d'entrecroisement des cercles sociaux, proposé lui aussi par Simmel ([1908b] 1999), amène à conclure que l'homogamie sera plus élevée dans les unités sociales de grande taille (relation attestée empiriquement, cf. Cheng et Xie, 2012) : les effectifs de chaque groupe sont alors suffisants pour permettre à un individu de rencontrer sans trop d'efforts un conjoint qui lui est proche selon un série de caractéristiques qui présentent (directement ou indirectement) une importance à ses yeux. L'hypothèse d'une plus forte homogamie dans les grandes métropoles doit donc être prise au sérieux.

Pour finir, il nous faut souligner que la plupart des travaux théoriques et empiriques existants se sont concentrés sur l'homogamie éducative (pour une exception, voir Smits, Ultee et Lammers, 1999). La dimension socioéconomique de l'homogamie a pourtant elle aussi une grande importance, en particulier pour ses conséquences sur les inégalités de revenus entre ménages, dans un contexte de développement de l'activité féminine (Schwartz, 2013). L'étude simultanée de deux dimensions de l'homogamie autorisera une mise à l'épreuve plus stricte des théories de la modernisation, ainsi qu'une première exploration de l'importance variable qu'elles peuvent avoir selon le niveau de développement.

Au total, quatre questions devront être traitées. Premièrement, l'homogamie s'affaiblit-elle avec le niveau de développement parmi les régions européennes ? Deuxièmement, cette diminution s'interrompt-elle aux stades les plus avancés du développement pour laisser place à une stabilisation ? Troisièmement, une fois le niveau de développement contrôlé, l'homogamie est-elle plus forte dans les régions qui comprennent de grandes métropoles ? Quatrièmement, les effets du développement varient-ils selon que l'on considère la dimension éducative ou la dimension socioéconomique de l'homogamie ?

2. Littérature : des débats centrés sur l'hypothèse d'une courbe en U inversé

La littérature existante concernant les variations de l'homogamie entre pays et leurs déterminants a principalement considéré l'homogamie éducative – quoique certains travaux aient

étudié l'homogamie d'origine sociale – et les effets sur celle-ci du niveau de développement et de la religion.

Les comparaisons internationales concernant l'intensité de l'homogamie remontent à la contribution de John Hall (1954) dans l'ouvrage collectif *Social Mobility in Britain*. Mettant en regard dans une courte note l'Angleterre, le Pays de Galles et les États-Unis, l'auteur concluait que l'homogamie d'origine sociale était d'ampleur comparable dans les trois sociétés. Homogamie et mobilité sociale intergénérationnelle étant souvent considérées comme liées depuis les travaux de Pitirim Sorokin ([1927] 1998), cette première observation a contribué à la conclusion de Seymour Martin Lipset et Hans Zetterberg (1959) selon laquelle la structure de l'hérédité sociale et de l'homogamie est très largement similaire parmi les pays occidentaux.

Comme dans le cas de la mobilité sociale, cependant, cette hypothèse a été depuis dépassée par des analyses plus détaillées. David Featherman, Frank Lancaster Jones et Robert Hauser (1975) ont avancé l'hypothèse plus restreinte selon laquelle les niveaux de mobilité relative (c'est-à-dire une fois contrôlées les variations de la structure de la population) entre pays à économie de marché et à système familial nucléaire sont « essentiellement identiques ». Transposée à l'homogamie, cette hypothèse moins forte n'apparaît pas non plus vérifiée à strictement parler.

Les premiers à avoir remis en cause l'hypothèse Lipset-Zetterberg, Wout Ultee et Ruud Luijkx (1990), se sont fondés sur des données portant sur 23 pays industrialisés depuis 1945, pour mettre en évidence des variations notables dans l'intensité de l'homogamie relative et de la mobilité sociale intergénérationnelle aussi bien entre pays qu'au cours du temps. Ils notaient en revanche qu'homogamie et hérédité sociale allaient de pair, confortant l'interprétation de S. M. Lipset et H. Zetterberg selon laquelle ces deux phénomènes sont liés, et peuvent être considérés comme des indices de l'ouverture générale d'une société. Les auteurs ont par ailleurs montré que le niveau de développement (mesuré au nombre de lignes téléphoniques par habitant), la faible ségrégation scolaire (approchée par l'absence de paliers d'orientation avant 12 ans) et une longue présence de partis sociaux-démocrates au gouvernement sont associés à une homogamie relative plus faible. Contrairement à ce que les auteurs attendaient, les pays socialistes présentaient une homogamie plus forte que les pays capitalistes une fois contrôlées les autres variables.

2.1. L'hypothèse d'une relation en U inversé avec le développement

Cette veine de recherche a été poursuivie dans une série d'articles par un collectif de chercheurs autour de Jeroen Smits. Une première étude (Smits, Ultee et Lammers, 1998) a analysé les déterminants de l'homogamie éducative relative dans 65 pays de manière transversale, à partir de données portant sur les années 1970. Les auteurs ont observé la relation en U inversé déjà décrite entre niveau de développement (mesuré à la consommation d'énergie par habitant et à la proportion de la population active non agricole) et homogamie : en cohérence avec le cadre théorique qu'ils ont élaboré, l'homogamie croît dans la première phase de l'industrialisation, et décroît ensuite. Elle est donc la plus forte parmi les pays de niveau de développement intermédiaire. L'étude a aussi mis en évidence une moindre tendance à l'homogamie dans les pays dont la religion dominante est le protestantisme par rapport aux pays à dominante catholique, à la fois catholique et protestante, musulmane ou confucéenne, ce que les auteurs attribuent à une moindre importance accordée aux valeurs familiales.

La conclusion de cet article concernant la plus forte homogamie des pays de tradition confucéenne a été critiquée par James M. Raymo et Yu Xie (2000), qui ont au contraire observé des niveaux d'homogamie très similaires entre les États-Unis et le Japon, et un niveau inférieur à Taïwan. Cependant, l'hypothèse d'une évolution en U inversé a trouvé une confirmation partielle dans ce nouvel échantillon plus réduit de pays. Surtout, les auteurs ont souligné le saut

interprétatif qui consiste à inférer une tendance temporelle à partir d'une comparaison transversale entre sociétés : tous les pays ne suivent pas nécessairement la même trajectoire. La méthode consistant à « lire l'histoire de côté » (Thornton, 2001) a déjà conduit les sciences sociales à prendre des différences durables entre régions du monde pour les signes d'une évolution inéluctable vers un état considéré comme moderne.

Répondant à cette critique, les mêmes auteurs (Smits, Ultee et Lammers, 2000) ont enrichi leur précédente analyse en distinguant, au sein de chaque pays, deux cohortes de naissance. Ils en ont conclu que les pays dans lesquels l'homogamie est plus faible de manière statistiquement significative parmi les cohortes les plus récentes sont plus nombreux que les cas inverses (15 contre 7) – résultat interprété comme le signe d'une baisse de l'homogamie au cours du temps. La baisse apparaît plus forte dans les pays les moins développés, et dans ceux au développement le plus rapide, mais elle ralentit, voire s'inverse au-delà d'un certain niveau. Cette tendance temporelle soutient donc l'hypothèse d'une certaine saturation de la croissance de l'hétérogamie, et donc d'une convergence, parmi les pays les plus développés, quelles que soient leurs différences culturelles et religieuses. Néanmoins, du fait des séparations et des remises en couple, la comparaison de cohortes de naissance à partir d'une seule enquête transversale n'est pas une méthode très fiable pour mesurer les tendances temporelles (Kalmijn, 1991, p. 500 ; Bouchet-Valat, 2014, p. 465). Une certaine prudence nous semble donc de mise dans l'interprétation de ces résultats.

Comme prolongement des études précédentes, J. Smits (2003) a concentré son attention sur l'endogamie relative des diplômés du secondaire et du supérieur dans 55 pays. Observant comme précédemment que l'endogamie de ce groupe décroît avec le niveau de développement, et que cette baisse est d'autant plus rapide que la croissance est élevée et que le niveau de développement est faible, il a aussi confirmé que l'endogamie est plus faible dans les pays à dominante protestante.

Enfin, concluant cette série de travaux, J. Smits et Hyunjoon Park (2009) ont analysé les variations de l'homogamie éducative dans dix pays asiatiques, aussi bien entre pays qu'entre cohortes de mariages. Confirmant les résultats précédents, ils ont observé une diminution temporelle de l'homogamie relative au fil des cohortes de mariage dans tous les pays étudiés, dans un contexte de développement économique et de massification scolaire rapides. Le niveau de développement, la proportion de diplômés du supérieur et le taux d'activité des femmes apparaissaient associés à une faible homogamie, alors que l'influence confucéenne était corrélée à une plus forte homogamie.

Il semble nécessaire de souligner certaines limites de ces travaux. Il s'agit premièrement de la qualité parfois faible des jeux de données, soulignée par les auteurs eux-mêmes : l'homogamie est mesurée à partir de sources hétérogènes, et les classifications ne sont pas toujours très bien harmonisées ; les variables explicatives sont souvent frustes du fait de la non disponibilité des informations adéquates pour l'ensemble des pays. La force de ces études, tenant au large échantillon de pays étudiés, en constitue aussi la principale faiblesse. Ces limites concernent deuxièmement le champ d'analyse, restreint aux couples mariés, ce qui peut conduire à surestimer la force de l'homogamie dans les pays où la cohabitation est la plus développée, étant donné que les couples mariés tendent à être les plus homogames (Hamplová, 2009).

2.2. Les études récentes : des données harmonisées

Les progrès récents des enquêtes quantitatives internationales et de l'harmonisation des enquêtes nationales ont rendu possibles des études à partir de bases de données plus homogènes. En se fondant sur l'Enquête sociale européenne (*European Social Survey*) 2004-2005, Henryk

Domański et Dariusz Przybysz (2007) ont étudié les variations de l'homogamie éducative dans 22 pays européens. Cette étude sur un champ géographique plus restreint que les précédentes a observé que l'homogamie éducative diminuait d'abord avec le développement (mesuré au produit intérieur brut par habitant), avant de remonter aux niveaux les plus avancés, contredisant l'hypothèse de l'évolution en U inversé pour les pays les plus développés. Elle a aussi mis en évidence des différences entre groupes de pays : l'homogamie apparaît la plus forte dans les pays de l'ancien bloc soviétique, et la plus faible parmi les pays à régime social-démocrate. Concernant la religion dominante, l'homogamie apparaît plus forte dans les pays protestants. Ce dernier résultat, en contradiction avec les études précédentes qui ne contrôlaient pas le régime d'État-providence, illustre à nos yeux la difficulté à séparer clairement des dimensions qui sont inextricablement liées dans la réalité des configurations nationales.

Malheureusement, l'étude ne portait que sur les couples mariés, alors que les auteurs relevaient des variations importantes du taux de cohabitation hors mariage (jusqu'à 20 % en Suède). En outre, l'analyse des déterminants de l'homogamie relative portait exclusivement sur l'intensité de l'association parmi les couples hétérogames², ignorant de ce fait l'une des dimensions principales du phénomène. Enfin, l'existence d'une relation en U entre niveau de développement et homogamie, estimée à partir d'un modèle de régression linéaire comprenant le produit intérieur brut par habitant et son carré, n'était accompagnée d'aucun détail permettant d'évaluer la qualité d'ajustement et la signification de cette courbe.

Toujours à partir de l'Enquête sociale européenne, mais en retenant les vagues 2002, 2004 et 2006, Tomáš Katrňák, Petr Fučík et Ruud Luijkx (2012) ont étudié le lien entre homogamie éducative, mobilité intergénérationnelle en termes de diplôme et inégalités scolaires dans 29 pays européens. Ils concluent à une forte corrélation (entre 0,8 et 0,9) entre intensité de l'homogamie éducative et hérédité éducative en termes relatifs (soit l'inverse de la mobilité sociale relative), signe que les deux dimensions peuvent être considérées comme l'indice d'un même phénomène, l'ouverture sociale. Cependant, l'homogamie est systématiquement plus forte que l'immobilité intergénérationnelle, et constitue donc pour les auteurs un meilleur indicateur du degré d'ouverture d'une société du point de vue de l'éducation. L'étude a enfin confirmé les résultats de la précédente (Domański et Przybysz, 2007) selon laquelle l'homogamie éducative relative est la plus forte parmi les pays de l'ancien bloc soviétique, et la plus faible parmi les pays scandinaves, en France et en Grande-Bretagne³. Notons qu'encore une fois, seuls les couples mariés étaient pris en compte.

Au total, malgré des divergences importantes, on peut tenter de résumer ces différentes études en quelques faits saillants. L'hypothèse selon laquelle l'homogamie ne varie pas entre pays développés est clairement rejetée. Comme pour la mobilité sociale intergénérationnelle, avec laquelle elle apparaît fortement liée, des différences importantes ont pu être relevées même une fois contrôlée la structure de la population. Le lien qu'entretient l'homogamie avec le niveau de développement reste cependant débattu, et en particulier dans le cas européen. L'étude de H. Domański et D. Przybysz (2007), qui conclut à un renforcement de l'homogamie aux niveaux de développement les plus élevés, nous semble être l'exception, et demander une confirmation.

2 Précisément, la modélisation portait sur le paramètre de pas d'un modèle de distance comprenant des coefficients diagonaux spécifiques à chaque pays.

3 Certaines différences notables peuvent cependant être relevées, comme la très faible homogamie de l'Estonie et de la Norvège, qui figuraient au contraire parmi les pays les plus homogames dans l'étude précédente. Au vu des résultats que nous obtenons ci-dessous, cette forte homogamie semble être un artefact lié à la spécification du modèle utilisé.

3. Champ géographique, données et méthode

Par comparaison avec les plus vastes études citées, le champ géographique retenu ici présente des avantages comme des limites. Ces dernières tiennent à la relative homogénéité, à l'échelle mondiale ou historique, des sociétés européennes contemporaines : la variété de leurs structures sociales et de leurs niveaux de développement est relativement restreinte, et ne permet pas de tenter de mettre à l'épreuve dans leur ensemble des théories aussi générales que celles de la modernisation. Les analyses qui suivent ne peuvent ainsi porter que sur les déterminants de l'homogamie à un stade avancé de la modernisation. Ces remarques ne doivent cependant pas nous conduire à sous-estimer l'ampleur des différences entre pays, et plus encore entre régions, de l'Union européenne, qui sont largement suffisantes pour étudier les déterminants du choix du conjoint. Les structures sociales demeurent fortement contrastées entre Est et Ouest aussi bien qu'entre Nord et Sud (Breen, 2004 ; Róbert, 2010). Les modèles familiaux, et notamment les modalités du départ du domicile parental et de première mise en couple, varient eux aussi fortement, en partie selon les mêmes oppositions Est-Ouest et Nord-Sud (Reher, 1998 ; Billari, Philipov et Baizán, 2001 ; Sobotka et Toulemon, 2008 ; Puur *et al.*, 2012).

À l'inverse, les avantages d'une analyse restreinte à l'Europe sont multiples. Sur le plan théorique, l'homogénéité est aussi un atout (Smits et Park, 2009, p. 229), dans la mesure où elle autorise des mises en équivalence dont la validité serait délicate à déterminer dans le cadre d'une comparaison de pays aux niveaux de développement très différents. Sur le plan pratique, des données riches et de qualité sont disponibles à l'échelle européenne, permettant de décrire les différences régionales internes à chaque pays, de manière à la fois à évaluer leur homogénéité et à renforcer les variations entre unités d'analyse. À notre connaissance, c'est la première fois qu'une étude comparative de l'homogamie descend à l'échelle infra-nationale, et qu'elle croise les dimensions éducative et socioéconomique du choix du conjoint.

3.1. Les unités géographiques : les régions NUTS1 et NUTS2

L'étude est réalisée à partir des vagues 2014, 2015 et 2016 de l'Enquête européenne sur les forces de travail (*European Union Labour Force Survey*, EU-LFS), qui résulte de la mise en commun par l'institut statistique européen Eurostat des enquêtes Emploi conduites au niveau national par chacun des États membres. 26 pays de l'Union européenne⁴, divisés en 149 régions, ont pu être retenus : Allemagne (DE), Autriche (AT), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Chypre (CY), Croatie (HR), Espagne (ES), Estonie (EE), Irlande (IE), Italie (IT), France (FR), Grèce (GR), Hongrie (HU), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Norvège (NO), Pays-Bas (NL), Pologne (PO), Portugal (PT), République tchèque (CH), Roumanie (RO), Royaume-Uni (UK), Slovaquie (SK), Slovénie (SI) et Suède (SE). Chypre et la Croatie ne sont retenus que pour la présentation de la distribution géographique de l'homogamie, du fait de l'indisponibilité de l'indicateur du niveau de développement : pour cela, certaines analyses sont conduites sur 146 régions seulement.

L'échelle d'analyse élémentaire est celle des régions NUTS1 ou NUTS2 (Nomenclature des unités territoriales pour les statistiques). Ces régions regroupent entre 3 et 7 millions de personnes pour les premières, et entre 800 000 et 3 millions pour les secondes. Le choix de retenir un niveau plutôt que l'autre a été fait en fonction de la disponibilité ou non de l'information concernant le niveau NUTS2 et des tailles d'échantillons disponibles pour chaque région : le

⁴ La Norvège, bien que non membre de l'Union européenne, participe à l'Enquête européenne sur les forces de travail à titre de pays associé. Par ailleurs, l'identification des couples n'est pas possible dans les enquêtes nationales qui ne sont pas conduites au niveau des ménages : pour cette raison, le Danemark et la Finlande n'ont pu être retenus dans l'échantillon, de même que le Luxembourg en 2014. Enfin, Malte a dû être exclue du fait de l'imprécision des données fournies concernant la profession.

niveau NUTS1 dû être utilisé pour l'Allemagne, la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Grèce, les Pays-Bas et le Royaume-Uni⁵. Les échantillons régionaux comportent entre 1 000 et 55 000 observations, et dans les trois quarts des cas plus de 3 000 observations. Toutes les analyses sont pondérées par la taille de la population de chaque région.

3.2. Variables

3.2.1. Niveau d'éducation

Le niveau d'éducation des conjoints est mesuré en quatre catégories : secondaire incomplet ou moins (ISCED 0-2, dont professionnel court) ; secondaire complet (ISCED 3) ; supérieur court (ISCED 4-6 : jusqu'à la Licence) ; supérieur long (ISCED 7-8 : Master et au-delà). Il est malheureusement impossible d'utiliser une classification plus détaillée. En effet, en dépit des efforts d'harmonisation conduits par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat pour la définition et la mise en œuvre de la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011, ou ISCED-2011 en anglais), la codification des diplômes nationaux reste très imparfaite dans l'Enquête européenne sur les forces de travail. Ainsi, alors que les données fournies par Eurostat distinguent potentiellement 12 catégories, reprenant et affinant la CITE, nombre d'entre elles ne sont utilisées que par une poignée de pays (voir Schneider et Kogan, 2008, p. 34-42 ; Schneider, 2009, sect. 4.1.3 à propos de la mise en œuvre de la précédente version de la classification).

Il convient cependant de relativiser l'incidence de ce problème sur la mesure des variations de l'intensité de l'homogamie entre régions d'Europe : celle-ci apparaît relativement robuste à des changements de nomenclature. Conformément à ce que notaient déjà J. Smits, W. Ultee et J. Lammers (1998, n. 4), nous observons que la corrélation entre les indices d'intensité de l'homogamie relative des différents pays ou régions obtenus à partir de classifications plus ou moins détaillées est supérieure à 0,85. En outre, le fait que la classification distingue deux niveaux d'éducation supérieure permet de nous prémunir contre le risque de sous-estimer l'homogamie des régions ayant connu la massification scolaire la plus marquée⁶.

3.2.2. Groupe socioéconomique

La position socioéconomique des conjoints est mesurée à partir de la récente classification socio-économique européenne ESeG (European Socio-Economic Groups, *cf.* Meron et Amar, 2014) en sept catégories : cadres (salariés mais aussi dirigeants de grandes entreprises) ; professions libérales et intellectuelles ; professions intermédiaires ; petits indépendants (avec ou sans salariés, dont agriculteurs) ; employés qualifiés ; ouvriers qualifiés ; professions peu qualifiées.

Afin de limiter l'influence des différences de taux d'activité féminine entre régions, le groupe socioéconomique des inactifs est défini à partir de leur dernière profession. Cette information n'est disponible que lorsque la personne a occupé un emploi dans les huit années précédant l'enquête. Les résultats calculés à partir des seuls couples de deux personnes en emploi sont quasiment identiques à ceux obtenus pour l'ensemble des couples (corrélation des variations de l'intensité de l'homogamie relative de 0,92).

5 En outre, la ville de Prague (CZ01) a dû être fusionnée avec la région l'entourant (CZ02), et le Nord de la Suède a dû être regroupé au niveau NUTS1 (SE3).

6 De fait, les différences d'intensité de l'homogamie entre régions situées aux deux extrêmes du niveau de développement apparaissent plus fortes lorsque cette distinction n'est pas effectuée.

3.2.3. Niveau de développement

Le niveau de développement est mesuré par le revenu disponible par habitant en parité de pouvoir d'achat, tel que calculé par Eurostat au niveau régional. Nous avons retenu l'année 2006 pour des questions de disponibilité des données, en cherchant à nous rapprocher de la date moyenne à laquelle les couples observés se sont formés⁷.

Le choix de retenir le revenu disponible plutôt que le produit intérieur brut se justifie par le fait que les régions les plus riches (et notamment les capitales) présentent généralement un produit intérieur brut bien plus élevé que leur revenu disponible, du fait de l'importance de la redistribution entre régions et de la domiciliation des sièges sociaux. Quel que soit le mécanisme exact reliant développement économique et choix du conjoint, on peut penser qu'il dépend plus des conditions de vie concrètes des individus que d'une richesse purement comptable⁸. Cette interprétation est confirmée empiriquement par le fait que la corrélation développement et homogamie est bien plus forte lorsque le revenu disponible est utilisé plutôt que le produit intérieur brut.

3.2.4. Métropoles

Les régions comprenant des métropoles sont identifiées à l'aide de la typologie établie par Lewis Dijkstra (2009). Nous retenons trois niveaux de métropolisation : régions comprenant une capitale ; régions comprenant une « métropole de second rang » ; autres régions, ne comprenant que de « petites métropoles ». Du fait du manque de précision des régions NUTS1 et NUTS2 retenues ici, nous avons dû appliquer quelques exceptions pour ne pas retenir la quasi-totalité du territoire de certains pays. Au Royaume-Uni, seules les plus grandes métropoles ont été retenues, en plus de Londres : Manchester et Liverpool (au sein de la même région) ; Birmingham ; Leeds-Bradford et Sheffield (idem). En Croatie, en Roumanie et en Slovénie, aucune métropole n'a été retenue en dehors des capitales. Les pays constitués d'une seule région n'ont pu par définition être classés dans cette tripartition. Au total, en dehors des pays formés d'une seule région, l'échantillon inclut 20 régions comprenant une capitale, et 36 régions comprenant une ou plusieurs métropoles.

Cette méthode d'identification de l'effet de la métropolisation est bien entendu très imparfaite. Si elle fonctionne bien pour les grandes capitales qui sont isolées dans une région administrative⁹, elle est très grossière pour certaines capitales, et pour la plupart des métropoles de second rang, qui sont parfois intégrées à une vaste région comprenant des villes moyennes et des espaces ruraux. Les résultats obtenus à partir de cette classification correspondent donc à une estimation basse des différences entre grandes métropoles et petites villes, qui demande à être affinée à partir de données à une échelle plus fine.

3.3. Champ : les couples cohabitants

Tous les couples cohabitants, mariés ou non, sont retenus. Plusieurs couples peuvent être identifiés dans un ménage : la proportion de ménages comprenant plusieurs couples est très faible dans la plupart des régions, mais dépasse 5 % (et s'approche parfois de 10 %) dans certaines régions de Bulgarie, de Croatie, de Pologne, de Roumanie et de Slovaquie.

7 On obtient des résultats très similaires en retenant d'autres points de référence entre les années 2000 et 2011.

8 On peut cependant relever que les transferts en nature par le biais des services publics ne sont pas pris en compte par le revenu disponible.

9 C'est le cas de Londres, Paris, Madrid, Berlin, Athènes, Bruxelles, Lisbonne, Prague, Bucarest, Stockholm et Bratislava.

Nous restreignons l'analyse aux couples dans lesquels les deux conjoints sont âgés de 30 à 59 ans, de manière à limiter d'un côté l'influence des variations de l'âge de mise en couple, et de l'autre la proportion de retraités pour lesquels l'information concernant la profession serait manquante. L'échantillon final est constitué de 1 400 000 couples pour l'homogamie éducative, et de 1 100 000 couples pour l'homogamie socioéconomique. Pour finir, notons que la modélisation se fonde sur les tables pondérées : chaque région est représentée à proportion de sa population dans l'Union européenne.

3.4. La mesure de l'homogamie relative

La littérature sociologique sur l'homogamie privilégie généralement la mesure de l'homogamie dite relative, par opposition à la mesure absolue que représente par exemple la proportion de couples dans lesquels les conjoints appartiennent au même groupe de diplôme ou socio-économique (taux d'homogamie). L'homogamie relative, mesurée par des *odds ratios*, est définie par rapport à une situation de référence dans laquelle les individus choisiraient leur conjoint au hasard. Elle présente la propriété intéressante de ne pas dépendre de la structure de la population de chaque région par niveau d'éducation ou par groupe socio-économique. Ainsi, l'homogamie relative permet d'approcher plus directement les processus qui rapprochent ou éloignent les groupes sociaux et de réaliser des comparaisons fiables entre régions aux structures sociales contrastées.

Puisque notre intérêt porte sur l'intensité globale de l'homogamie dans chaque région, nous ne recourons pas à la modélisation log-linéaire, fréquemment utilisée dans la littérature, mais dont l'intérêt principal est de permettre de mettre au jour la structure de l'homogamie plus que son niveau global. Nous calculons plus simplement un indice non paramétrique de la force de l'homogamie, à partir de l'ensemble des *odds ratios* de chaque table d'homogamie établie pour chaque région : le coefficient d'association intrinsèque (Goodman, 1985, 1996), variant de 0 (aucune homogamie, situation équivalente à la mise en couple au hasard) à l'infini (homogamie maximale étant donnée la structure de la population)¹⁰. Afin de donner à chaque *odds ratio* une importance proportionnelle à la taille des groupes sociaux auxquels il correspond dans l'Union européenne, une pondération par la moyenne des marges est utilisée¹¹.

Dans la section suivante, après une analyse descriptive présentant les valeurs de cet indicateur pour chaque région, nous mettons à l'épreuve les hypothèses présentées plus haut à l'aide d'un modèle de régression linéaire cherchant à expliquer la valeur de l'indice.

4. Résultats

4.1. La géographie de l'homogamie relative en Europe

La représentation sur une carte des coefficients d'association intrinsèque mesurant l'intensité de l'homogamie éducative et de l'homogamie socioéconomique fait apparaître des écarts très importants entre régions (Figure 1). Deux observations générales peuvent être faites.

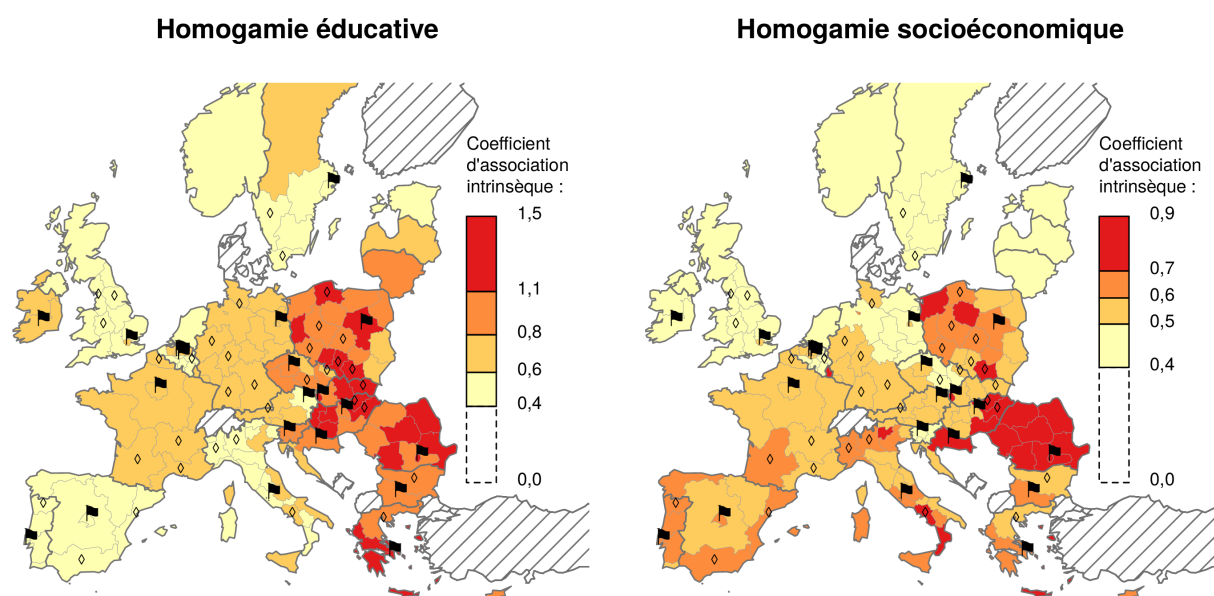
10 Cet indice est égal à l'indice d'Altham (Altham et Ferrie, 2007), à un facteur près tenant compte des dimensions de la table, ce qui est nécessaire étant donné que l'homogamie éducative et l'homogamie socioéconomique ne sont pas mesurées en utilisant le même nombre de catégories.

11 Les tables et le code permettant de reproduire les analyses est disponible sur la page personnelle de l'auteur à l'adresse <http://bouchet-valat.site.ined.fr> ainsi que sur demande.

Premièrement, on relève une corrélation modérément élevée (coefficient de 0,45) entre dimensions éducative et socioéconomique de l'homogamie relative. Il apparaît donc que les deux indicateurs retenus ici recouvrent en partie le même phénomène, mais qu'ils divergent aussi de manière non négligeable.

Deuxièmement, l'homogamie éducative est de loin la plus forte¹² : la moyenne pondérée des coefficients d'association intrinsèque de chaque région est égale à 0,72 pour l'éducation, contre 0.57 pour le groupe socio-économique. En outre, l'homogamie d'éducation dépasse l'homogamie socioéconomique dans 120 régions sur 149. Le coefficient d'association intrinsèque mesurant l'intensité de l'homogamie éducative dépasse 0,85 dans un tiers des régions (avec un record de 1,5 en Slovaquie), niveau atteint par une seule région (en Roumanie) pour l'homogamie socioéconomique. Cependant, l'homogamie socioéconomique est plus forte que l'homogamie éducative dans nombre de régions d'Europe de l'Ouest, dans lesquelles cette dernière est assez faible alors que la première est dans la moyenne : c'est le cas dans certaines régions d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Belgique et au Luxembourg. Il semble donc à première vue que l'homogamie éducative s'affaiblit plus nettement avec le développement que l'homogamie socioéconomique, laquelle est plus faible de manière générale.

Figure 1 : Distribution géographique de l'homogamie relative éducative et socioéconomique en Europe



Source : Enquête européenne sur les forces de travail 2014-2015 (Eurostat)

Champ : couples cohabitants de 30 à 59 ans (dans lesquels les deux conjoints ont travaillé dans les huit années précédant l'enquête pour le groupe socioéconomique)

Le découpage en classes a été réalisé automatiquement à l'aide de l'algorithme de Jenks (1967).

Les régions marquées d'un ■ comprennent une capitale, celles marquées d'un ◇ comprennent une métropole de second rang.

¹² Rappelons que contrairement à sa version absolue, la mesure relative de l'intensité de l'homogamie ne croît pas mécaniquement lorsqu'une classification plus agrégée est utilisée (comme c'est le cas pour l'éducation). Néanmoins, toute mesure demeure tributaire de la classification retenue : ces comparaisons ne doivent pas être considérées comme exactes, mais indiquent plutôt une tendance.

La distribution géographique de l'homogamie éducative est assez simple, avec une forte homogamie à l'Est qui s'affaiblit en se dirigeant vers le Nord et l'Ouest. Elle est ainsi très élevée dans les anciennes démocraties populaires : Slovaquie, Roumanie, Hongrie, Pologne, Bulgarie, et à un moindre degré Slovaquie, Croatie, République tchèque et Lituanie. Cette bande orientale qui s'étend du Nord au Sud correspond d'assez près aux limites de l'ex-bloc de l'Est¹³, malgré quelques exceptions comme la Grèce au Sud, et la Lettonie et l'Estonie au Nord. À l'opposé, l'homogamie éducative est faible à l'Ouest et au Nord du continent, bien qu'elle soit un peu plus élevée en Irlande, en France, en Allemagne, en Autriche et dans certaines régions d'Italie que dans le reste de cette zone. L'opposition schématique entre la forte homogamie éducative de l'Europe centrale et orientale et la faible homogamie éducative de l'Europe occidentale et septentrionale confirme les résultats des travaux précédents (Domański et Przybysz, 2007 ; Katrňák, Fučík et Luijckx, 2012).

La répartition de l'homogamie socioéconomique est moins régulière. Outre la Roumanie, qui se distingue nettement par sa très forte homogamie, on peut relever une homogamie élevée dans des régions de Pologne, de Slovaquie, de Hongrie, de Croatie, de Grèce, d'Italie et au Luxembourg. À l'inverse, l'homogamie socioéconomique est très faible dans un ensemble de pays du Nord de l'Europe : Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Nord de l'Allemagne, Norvège, Suède, Lituanie, Lettonie et Estonie. Les pays appartenant au premier groupe ont pour point commun une forte implantation de la religion catholique (pour la plupart) ou orthodoxe (cas de la Roumanie et de la Grèce). À l'opposé, le second ensemble regroupe des régions de tradition protestante, à l'exception notable de l'Irlande et de la Lituanie. Nous confirmons donc, à l'échelle des régions d'Europe, les résultats de Smits, Ultee et Lammers (1998).

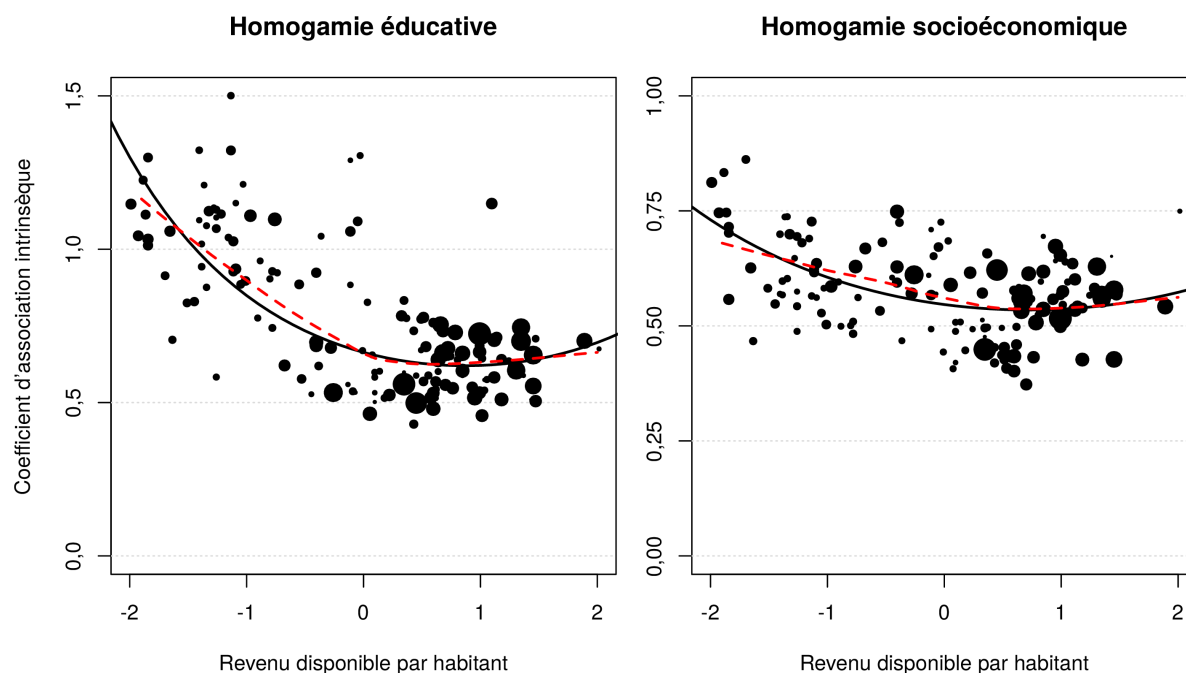
Au total, l'homogamie apparaît plus forte en termes éducatifs et socioéconomiques dans les régions les moins développées de l'Est du continent. Cependant, les déterminants de ces deux dimensions semblent différer en partie : système politique (et, à travers lui, système éducatif) pour l'homogamie éducative, religion pour l'homogamie socioéconomique.

4.2. Une diminution de l'homogamie avec le niveau de développement

La plus grande régularité géographique de l'homogamie socioéconomique par rapport à l'homogamie éducative se retrouve lorsque l'on examine la relation entre homogamie et revenu disponible par habitant, ce dernier étant pris comme un indicateur du niveau de développement d'une région. La Figure 2 présente la répartition des régions selon ces deux variables. Le revenu disponible par habitant est présenté sous forme standardisée : 0 correspond à la moyenne des régions, et une unité représente un écart-type. Les régions s'étalent d'environ deux écarts-types en dessous de la moyenne (de 3 500 € à 4 500 € en Roumanie et Bulgarie) à deux écarts-types au-dessus de la moyenne (22 000 € au Luxembourg et 25 000 € à Londres).

13 Une représentation plus fine des différences internes à l'Allemagne fait apparaître une plus forte homogamie éducative dans les Länder de l'Est.

Figure 2 : Homogamie relative éducative et socioéconomique des régions d'Europe selon le revenu disponible par habitant



Source : Enquête européenne sur les forces de travail 2014-2015 (Eurostat)

Champ : couples cohabitants de 30 à 59 ans (dans lesquels les deux conjoints ont travaillé dans les huit années précédant l'enquête pour le groupe socioéconomique)

Le revenu disponible est normalisé (moyenne égale à 0 et écart-type égal à 1).

La courbe continue représente la parabole obtenue par l'estimation d'un modèle de régression comprenant le revenu disponible par habitant et son carré. La courbe pointillée représente le lissage non paramétrique obtenu à l'aide d'une régression locale de degré 1 (LOESS).

L'aire des disques est proportionnelle à la population des régions correspondantes.

La courbe noire indique la relation estimée par un modèle de régression linéaire dont la variable expliquée est l'intensité de l'homogamie (logarithme du coefficient d'association intrinsèque¹⁴), et la variable explicative le revenu disponible par habitant et son carré (Tableau 1). Ce modèle simple explique à lui seul 48 % de la variance de l'homogamie éducative, mais seulement 22 % de la variance de l'homogamie socioéconomique, confirmant que la première dimension varie de manière plus nette avec le niveau de développement que la seconde. D'après ce modèle, passer d'un revenu inférieur à la moyenne de deux écarts-types (soit environ le niveau des régions les moins développées) à un revenu dans la moyenne diminue l'homogamie éducative de 48 %¹⁵ et l'homogamie socioéconomique de 25 % ; passer d'un revenu dans la moyenne à un revenu supérieur à celle-ci de deux écarts-types (soit environ le niveau des régions les plus développées) augmente l'homogamie éducative de 4 %¹⁶ et diminue l'homogamie socioéconomique de 5 % (c'est-à-dire une quasi stabilité).

14 Le logarithme est utilisé de manière à ce que les variables explicatives aient un effet multiplicatif plutôt qu'additif : en effet, augmenter ou diminuer l'homogamie par un certain facteur fait plus de sens que lui ajouter ou retrancher une certaine quantité. En outre, cette opération permet d'obtenir une distribution plus symétrique.

15 Soit $1/(0,86^{-2} \times 1,09^4) - 1$. Sauf mention contraire, tous les effets commentés sont significatifs au seuil de 5 % (cf. Tableau 1).

16 Soit $0,86^2 \times 1,09^4 - 1$.

On relève donc bien d'une part une nette diminution de l'homogamie avec le développement, et d'autre part une stabilisation dès lors que le revenu a dépassé la moyenne européenne. Nos deux premières hypothèses sont donc validées. En revanche, on ne relève pas d'inversion de tendance, qui indiquerait une relation en U avec un renforcement de l'homogamie aux plus hauts niveaux de développement. Finalement, le développement diminue de manière bien plus nette l'homogamie éducative que l'homogamie socioéconomique ; les deux dimensions se retrouvent à peu près au même niveau dans les régions situées autour et au-dessus du niveau moyen de développement européen.

4.3. Homogamie, développement et métropolisation à l'échelle infra-nationale

Le niveau de détail de nos données permet d'affiner ces résultats en étudiant la relation entre homogamie et revenu disponible par habitant entre régions appartenant à un même pays. Cette seconde approche permet de contrôler l'ensemble des particularités nationales qui peuvent interférer avec l'identification d'un effet du niveau de développement. On peut penser en particulier au cadre institutionnel¹⁷ qui régit le système éducatif et le marché du travail, qui est susceptible d'influencer le choix du conjoint, ne serait-ce qu'à travers les contacts plus ou moins fréquents entre groupes (par exemple dans le cadre des études).

Le contrôle des spécificités nationales est réalisé à l'aide d'un modèle comprenant des variables indicatrices identifiant les régions appartenant à chacun des 26 pays étudiés (effets fixes pays). Les coefficients associés aux variables explicatives du modèle mesurent donc leur effet sur l'intensité de l'homogamie à pays contrôlé. Notons tout d'abord qu'un modèle ne comprenant que les variables indicatrices contrôlant le pays explique 90 % de la variance de l'homogamie éducative et 80 % de la variance de l'homogamie socioéconomique (après exclusion des 7 pays composés d'une unique région) : l'essentiel des différences dans le niveau de l'homogamie entre régions d'Europe provient de différences entre pays.

Les variations restantes, qui correspondent à des différences infra-nationales, s'expliquent dans une mesure relativement limitée par le niveau de développement seul : le modèle 2, qui comprend un plus des effets fixes pays le revenu disponible par habitant (et son carré), rend compte de 3 % d'entre elles pour l'homogamie éducative et de 11 % d'entre elles pour l'homogamie socioéconomique (R^2 intra-pays, Tableau 1). Si les coefficients associés au revenu disponible restent inférieurs à 1, indiquant encore un effet négatif du développement sur l'homogamie, leur ampleur s'est nettement réduite, et ils ne sont pas statistiquement significatifs.

¹⁷ Si ce cadre peut varier entre régions d'un même pays, la prise en compte du contexte national permet néanmoins de contrôler une large partie des variations entre régions d'Europe de ce point de vue.

Tableau 1 : Régressions expliquant l'homogamie éducative et socioéconomique par le revenu disponible par habitant et la présence d'une capitale ou métropole

	Homogamie éducative				Homogamie socioéconomique			
	M1	M2	M3	M4	M1	M2	M3	M4
Revenu disponible	0,86 (0,83; 0,88)	0,96 (0,89; 1,03)		0,92 (0,85; 0,99)	0,94 (0,92; 0,96)	0,98 (0,93; 1,04)		0,94 (0,89; 0,99)
Revenu disponible ²	1,09 (1,06; 1,13)	1,02 (0,96; 1,10)		1,03 (0,97; 1,10)	1,04 (1,02; 1,07)	1,04 (1,01; 1,08)		1,05 (1,02; 1,09)
Autre région (réf.)			1,00	1,00			1,00	1,00
Capitale			1,04 (0,96; 1,12)	1,08 (0,99; 1,18)			1,08 (1,02; 1,14)	1,10 (1,04; 1,16)
Métropole			1,00 (0,97; 1,04)	1,01 (0,97; 1,04)			1,04 (1,00; 1,07)	1,04 (1,01; 1,07)
Constante	0,66 (0,64; 0,69)	0,65 (0,59; 0,70)	0,62 (0,59; 0,66)	0,65 (0,59; 0,71)	0,55 (0,53; 0,57)	0,54 (0,50; 0,57)	0,53 (0,51; 0,55)	0,53 (0,50; 0,56)
Effets fixes pays		×	×	×		×	×	×
Observations	146	146	146	146	146	146	146	146
R ²	0,48	0,90	0,90	0,91	0,22	0,83	0,83	0,85
R ² ajusté	0,47	0,88	0,88	0,89	0,21	0,79	0,79	0,82
R ² intra-pays	0,00	0,02	0,02	0,09	0,00	0,11	0,14	0,25

L'homogamie relative est mesurée par le logarithme du coefficient d'association intrinsèque : l'effet est donc multiplicatif. Le revenu disponible est normalisé (moyenne égale à 0 et écart-type égal à 1). Chaque région est pondérée à hauteur de sa population. Intervalles de confiance normaux à 95 % obtenus par *bootstrap* sur les régions¹⁸ (tirage au sein de chaque pays) entre parenthèses.

Source : Enquête européenne sur les forces de travail 2014-2015 (Eurostat)

Champ : couples cohabitants de 30 à 59 ans (dans lesquels les deux conjoints ont travaillé dans les huit années précédant l'enquête pour le groupe socioéconomique)

Lecture : une fois tenu compte des variations entre pays et du revenu par habitant, l'homogamie éducative relative est supérieure de 8 % dans les régions comprenant une capitale par rapport aux régions ne comprenant ni capitale ni grande métropole (modèle 4).

Cette apparente absence de relation est cependant trompeuse : elle peut découler du fait que les régions comprenant une grande métropole, et plus encore celles comprenant une capitale, présentent à la fois une homogamie relativement forte et des revenus élevés par rapport aux autres régions de leurs pays. Ceci est visible dans la figure 1, où les capitales sont indiquées par un drapeau : les capitales appartiennent souvent aux régions les plus homogames de leur pays, alors qu'elles sont les plus développées. Ce phénomène est particulièrement clair pour plusieurs capitales dont l'aire métropolitaine correspond d'assez près aux frontières d'une région, comme Londres, Madrid, Berlin, Bruxelles, Bucarest, Prague ou Bratislava (avec des exceptions selon la dimension considérée).

¹⁸ Ces intervalles de confiance, reflétant l'incertitude de la généralisation depuis l'échantillon de régions retenu ici à un champ géographique plus large, constituent un test assez exigeant de la robustesse des résultats. Les intervalles mesurant l'incertitude liée au fait que l'homogamie de chaque région est estimée à partir d'un échantillon d'individus (sans viser la généralisation au-delà des régions étudiées) sont bien plus étroits.

Afin de confirmer plus rigoureusement cette observation, nous introduisons dans les modèles une variable indiquant la présence d'une capitale ou d'une métropole dans une région en plus des effets fixes contrôlant le niveau d'homogamie spécifique à un pays donné. L'ajout de cette variable à un modèle ne comprenant que les effets fixes pays n'améliore que légèrement la description des données (Tableau 1, modèle 3) : la part des variations internes aux pays expliquées par le modèle (R^2 intra-pays) est de respectivement 2 % pour l'homogamie éducative et de 14 % pour l'homogamie socioéconomique.

En revanche, le contrôle simultané du revenu par habitant (et de son carré) et de la métropolisation (modèle 4) fait apparaître des effets plus nets : la part de la variance intra-pays expliquée par le modèle passe à 9 % pour l'homogamie éducative et à 25 % pour l'homogamie socioéconomique. Ainsi, à pays et métropolisation contrôlés, passer d'un revenu inférieur à la moyenne de deux écarts-types à un revenu dans la moyenne diminue l'homogamie éducative de 25 % et l'homogamie socioéconomique de 27 %; passer d'un revenu dans la moyenne à un revenu supérieur à celle-ci de deux écarts-types diminue l'homogamie éducative de 5 % et augmente l'homogamie socioéconomique de 7 %. L'homogamie éducative est supérieure de 8 %, et l'homogamie socioéconomique supérieure de 10 %, dans les régions comprenant une capitale, par rapport aux régions ne comprenant ni capitale ni métropole. Les régions comprenant une métropole de second rang semblent se distinguer elles aussi par une homogamie très légèrement supérieure aux autres régions en termes socioéconomiques.

On voit donc que la plus forte homogamie des capitales masque en partie la relation négative entre développement et homogamie, qui persiste au niveau infra-national (quoique de manière atténuée en ce qui concerne l'homogamie d'éducation). Le phénomène de stabilisation aux niveaux de développement les plus élevés se confirme aussi à cette échelle, du moins en ce qui concerne l'homogamie socioéconomique¹⁹. Ici encore, aucun renforcement de l'homogamie aux stades les plus avancés du développement n'est à relever.

Conclusion

Cette étude avait pour objet de mettre à l'épreuve trois hypothèses concernant le lien entre niveau de développement et homogamie : premièrement, celle d'un affaiblissement de l'homogamie avec le développement ; deuxièmement, celle d'une stabilisation de l'homogamie aux stades les plus avancés du développement ; troisièmement, celle d'une plus forte homogamie dans les métropoles une fois le niveau de développement contrôlé. Au terme de l'analyse, les trois hypothèses ont été validées. Ces résultats sont valables à la fois concernant l'homogamie éducative et l'homogamie socioéconomique, bien que les effets du développement sont plus forts concernant la première dimension.

Une première observation de la distribution géographique de l'homogamie en Europe a montré qu'elle est bien plus marquée en termes éducatifs que socioéconomiques. L'homogamie éducative est plus élevée à l'Est du continent, dans une bande allant de la Lituanie à la Grèce, et recoupant en grande partie l'opposition entre blocs de l'Est et de l'Ouest, malgré des exceptions. L'homogamie socioéconomique apparaît de son côté plus élevée à l'Est et au Sud du continent, dans des régions qui ont pour point commun une forte implantation du catholicisme ou du christianisme orthodoxe. À l'inverse, les régions d'Europe du Nord, en majorité protestantes, se caractérisent par une homogamie socioéconomique plus faible.

Cette distribution géographique correspond aussi à des différences de niveau de développement, dont l'analyse a été systématisée dans un second temps à travers le revenu

19 Le coefficient associé au carré du revenu n'est pas statistiquement significatif pour l'homogamie éducative.

disponible par habitant moyen de chaque région. Les régions les plus développées d'Europe se caractérisent ainsi par une homogamie éducative inférieure de moitié, et par une homogamie socioéconomique inférieure d'un quart, à celle des régions les moins développées. L'effet négatif du développement sur l'homogamie est très marqué en dessous de la moyenne européenne, mais il s'atténue et disparaît complètement au-dessus de celle-ci, validant l'hypothèse d'une saturation au-delà d'un certain niveau de développement.

La relation négative entre développement et homogamie persiste (quoique de manière atténuée en ce qui concerne l'homogamie d'éducation) à l'échelle infra-nationale, lorsque sont contrôlées l'intensité moyenne de l'homogamie dans chaque pays (effets fixes pays) et la présence d'une capitale ou d'une métropole de second rang dans chaque région. Les régions comprenant une capitale se caractérisent ainsi par une homogamie plus élevée d'environ 10 % par rapport aux régions sans aucune métropole, à niveau de développement égal.

D'une manière générale, ces observations confirment les prédictions de la théorie de la modernisation, ainsi que les conclusions des études comparatives précédentes, selon lesquelles l'homogamie diminue aux niveaux les plus élevés du développement (Smits, Ultee et Lammers, 1998, 2000 ; Raymo et Xie, 2000 ; Smits, 2003 ; Smits et Park, 2009). En revanche, l'hypothèse d'une augmentation de l'homogamie au-delà d'un certain point (Domański et Przybysz, 2007) est rejetée par nos données. Si certaines des régions les plus développées d'Europe présentent une homogamie plus élevée que leurs voisines, c'est du fait de la présence de métropoles et non du fait de leur haut niveau de développement.

Ces conclusions appellent à des prolongements au moins deux directions. Premièrement, il est risqué d'inférer des évolutions temporelles à partir d'une corrélation entre caractéristiques des sociétés à un moment donné (Thornton, 2001 ; Raymo et Xie, 2000). Il est donc nécessaire de combiner la comparaison spatiale avec une comparaison temporelle pour confirmer que la relation entre homogamie et développement observée ici reflète bien les trajectoires historiques suivies par les sociétés européennes. Or, les études existantes n'ont pas jusqu'ici réussi à identifier de régularités concernant l'évolution temporelle de l'homogamie en Europe (Bouchet-Valat, 2014). Deuxièmement, une meilleure compréhension des mécanismes reliant développement et homogamie ne pourra être acquise qu'en mobilisant des indicateurs plus détaillés que le revenu par habitant. En augmentant le nombre d'unités indépendantes étudiées et l'ampleur des variations entre celles-ci, l'analyse à l'échelle infra-nationale peut permettre d'aller au-delà de ce que les études au niveau national ont pu observer jusqu'ici. Cette approche plus fine devrait aussi aider à rendre compte des facteurs à l'origine de la plus forte homogamie des métropoles, ainsi que de la prédominance de l'homogamie éducative sur l'homogamie socioéconomique.

Bibliographie

ALTHAM P.M.E., FERRIE J.P., 2007, « Comparing Contingency Tables Tools for Analyzing Data from Two Groups Cross-Classified by Two Characteristics », *Historical Methods*, 40, 1, p. 3-16.

BAGNASCO, A., LE GALÈS, P. (dirs.), 2000, *Cities in Contemporary Europe*, Cambridge University Press.

BILLARI F.C., PHILIPPOV D., BAIZÁN P., 2001, « Leaving Home in Europe: The Experience of Cohorts Born Around 1960 », *International Journal of Population Geography*, 7, 5, p. 339-356.

BOUCHET-VALAT M., 2014, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 55, 3, p. 459-505.

BREEN, R. (dir.), 2004, *Social Mobility in Europe*, Oxford, Oxford University Press.

BURNEIKA D., UBAREVIČIENĖ R., VALATKA V., 2015, « Socio-economic segregation in growing urban regions of Lithuania », *Filosofija. Sociologija*, 4, p. 277-292.

CHARLOT S., HILAL M., SCHMITT B., 2009, « La périurbanisation renforce-t-elle la ségrégation résidentielle urbaine en France ? », *Espace populations sociétés*, 1, p. 29-44.

CHENG S., XIE Y., 2012, « Size matters: The structural effect on social relations », Population Studies Center Research Report, 12-756, Chicago, University of Michigan.

DIJKSTRA L., 2009, « Metropolitan regions in the EU », *Regional Focus*, 01/2009, European Union Regional Policy.

DOMAŃSKI H., PRZYBYSZ D., 2007, « Educational Homogamy in 22 European Countries », *European Societies*, 9, 4, p. 495-526.

DURKHEIM É., [1893] 2013, *De la division du travail social*, 8^e édition, Paris, Presses Universitaires de France (Quadrige).

FEATHERMAN D.L., JONES F.L., HAUSER R.M., 1975, « Assumptions of Social Mobility Research in the US: The Case of Occupational Status », *Social Science Research*, 4, 4, p. 329-360.

FRIEDMANN J., 1986, « The world city hypothesis », *Development and change*, 17, 1, p. 69-83.

GOODE W.J., [1964] 1982, *The Family*, 2^e édition, Englewood Cliffs, Prentice-Hall (Foundations of Modern Sociology).

GOODMAN L.A., 1985, « The Analysis of Cross-Classified Data Having Ordered and/or Unordered Categories: Association Models, Correlation Models, and Asymmetry Models for Contingency Tables With or Without Missing Entries », *The Annals of Statistics*, 13, 1, p. 10-69.

GOODMAN L.A., 1996, « A Single General Method for the Analysis of Cross-Classified Data: Reconciliation and Synthesis of Some Methods of Pearson, Yule, and Fisher, and Also Some

Methods of Correspondence Analysis and Association Analysis », *Journal of the American Statistical Association*, 91, 433, p. 408-428.

GORDON I., MONASTIRIOTIS V., 2006, « Urban Size, Spatial Segregation and Inequality in Educational Outcomes », *Urban Studies*, 43, 1, p. 213-236.

HALL J.R., 1954, « A Comparison of the Degree of Social Endogamy in England and Wales and the U.S.A. », dans GLASS D.V. (dir.), *Social Mobility in Britain*, London, Routledge, p. 344-346.

HAMPLOVÁ D., 2009, « Educational Homogamy Among Married and Unmarried Couples in Europe: Does Context Matter? », *Journal of Family Issues*, 30, 1, p. 28-52.

JENKS G.F., 1967, « The Data Model Concept in Statistical Mapping », *International Yearbook of Cartography*, 7, 1, p. 186-190.

KALMIJN M., 1991, « Status Homogamy in the United States », *The American Journal of Sociology*, 97, 2, p. 496-523.

KALMIJN M., 1998, « Intermarriage and Homogamy: Causes, Patterns, Trends », *Annual Review of Sociology*, 24, p. 395-421.

KATRŇÁK T., FUČÍK P., LUIJKX R., 2012, « The relationship between educational homogamy and educational mobility in 29 European countries », *International Sociology*, 27, 4, p. 551-573.

KATRŇÁK T., KREIDL M., FÓNADOVÁ L., 2006, « Trends in Educational Assortative Mating in Central Europe: the Czech Republic, Slovakia, Poland, and Hungary, 1988-2000 », *European Sociological Review*, 22, 3, p. 309-322.

KERR C., DUNLOP J.T., HARBISON F.H., MYERS C.A., 1960, *Industrialism Industrial Man*, Harvard, Harvard University Press.

LEEUWEN M.H.D. VAN, MAAS I., 2005, « Endogamy and Social Class in History: An Overview », *International Review of Social History*, 50, S13, p. 1-23.

LIPSET S.M., ZETTERBERG H.L., 1959, « Social Mobility in Industrial Societies », dans LIPSET S.M., BENDIX R. (dirs.), *Social Mobility in Industrial Society*, Berkeley, University of California Press, p. 11-75.

MADORÉ F., 2015, « Approche comparative de la ségrégation socio-spatiale dans les aires urbaines françaises », *Annales de géographie*, 706, p. 653-680.

MARCIŃCZAK S., GENTILE M., STĘPNIAK M., 2013, « Paradoxes of (post) socialist segregation: Metropolitan sociospatial divisions under socialism and after in Poland », *Urban Geography*, 34, 3, p. 327-352.

MARCIŃCZAK S., MUSTERD S., STĘPNIAK M., 2012, « Where the grass is greener: social segregation in three major Polish cities at the beginning of the 21st century », *European Urban and Regional Studies*, 19, 4, p. 383-403.

MERON, M., AMAR, M. (dirs.), 2014, *Final Report of the European Statistical System Network on the Harmonisation and Implementation of a European Socio-Economic Classification: European Socio-Economic Groups (ESeG)*, Kirchberg, Eurostat.

- MONAGHAN D., 2015, « Income inequality and educational assortative mating: Evidence from the Luxembourg Income Study », *Social Science Research*, 52, p. 253-269.
- MORGAN B.S., 1975, « The segregation of socio-economic groups in urban areas: a comparative analysis », *Urban Studies*, 12, 1, p. 47-60.
- MORGAN B.S., 1981, « A Contribution to the Debate on Homogamy, Propinquity, and Segregation », *Journal of Marriage and Family*, 43, 4, p. 909-921.
- PEACH C., 1974, « Homogamy, Propinquity and Segregation: A Re-Evaluation », *American Sociological Review*, 39, 5, p. 636-641.
- PUUR A., RAHNU L., MASLAUSKAITE A., STANKUNIENE V., ZAKHAROV S., 2012, « Transformation of Partnership Formation in Eastern Europe: The Legacy of the Past Demographic Divide », *Journal of Comparative Family Studies*, 43, 3, p. 389-417.
- RAYMO J.M., XIE Y., 2000, « Temporal and Regional Variation in the Strength of Educational Homogamy », *American Sociological Review*, 65, 5, p. 773-781.
- REHER D.S., 1998, « Family Ties in Western Europe: Persistent Contrasts », *Population and Development Review*, 24, 2, p. 203-234.
- RÓBERT P., 2010, « Stratification and Social Mobility », dans IMMERFALL S., THERBORN G. (dirs.), *Handbook of European Societies: Social Transformation in the 21st Century*, Berlin-New York, Springer, p. 499-536.
- ROYUELA V., VENERI P., RAMOS R., 2014, « Income Inequality, Urban Size and Economic Growth in OECD Regions », OECD Regional Development Working Papers, 2014/10, Paris, OECD.
- SASSEN S., [1991] 1996, *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.
- SCHNEIDER S.L., 2009, *Confusing credentials: the cross-nationally comparable measurement of educational attainment*, Thèse de doctorat, Oxford, University of Oxford.
- SCHNEIDER S.L., KOGAN I., 2008, « The International Standard Classification of Education 1997: challenges in the application to national data and the implementation in cross-national surveys », dans SCHNEIDER S.L. (dir.), *The International Standard Classification of Education. An Evaluation of Content and Criterion Validity for 15 European Countries*, Mannheim, MZES, p. 13-46.
- SCHWARTZ C.R., 2013, « Trends and Variation in Assortative Mating: Causes and Consequences », *Annual Review of Sociology*, 39, 1, p. 451-470.
- SIMMEL G., [1903] 1989, « Les grandes villes et la vie de l'esprit », *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, p. 169-183.
- SIMMEL G., [1908a] 1999, « L'élargissement du groupe et le développement de l'individualité », *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France (Sociologies), p. 685-746.
- SIMMEL G., [1908b] 1999, « Le croisement des cercles sociaux », *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France (Sociologies), p. 407-252.

- SMITS J., 2003, « Social Closure Among the Higher Educated: Trends in Educational Homogamy in 55 Countries », *Social Science Research*, 32, 2, p. 251-277.
- SMITS J., PARK H., 2009, « Five Decades of Educational Assortative Mating in 10 East Asian Societies », *Social Forces*, 88, 1, p. 227-255.
- SMITS J., ULTEE W., LAMMERS J., 1998, « Educational Homogamy in 65 Countries: An Explanation of Differences in Openness Using Country-Level Explanatory Variables », *American Sociological Review*, 63, 2, p. 264-285.
- SMITS J., ULTEE W., LAMMERS J., 1999, « Occupational Homogamy in Eight Countries of the European Union, 1975-89 », *Acta Sociologica*, 42, 1, p. 55-68.
- SMITS J., ULTEE W., LAMMERS J., 2000, « More or Less Educational Homogamy? A Test of Different Versions of Modernization Theory Using Cross-Temporal Evidence for 60 Countries », *American Sociological Review*, 65, 5, p. 781-788.
- SOBOTKA T., TOULEMON L., 2008, « Changing family and partnership behaviour: Common trends and persistent diversity across Europe », *Demographic Research*, 19, p. 85-138.
- SOROKIN P., [1927] 1998, *Social Mobility*, London, Routledge.
- SÝKORA L., 2009, « New Socio-Spatial Formations: Places of Residential Segregation and Separation in Czechia », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 100, 4, p. 417-435.
- THORNTON A., 2001, « The Developmental Paradigm, Reading History Sideways, and Family Change », *Demography*, 38, 4, p. 449-465.
- TORCHE F., 2010, « Educational assortative mating and economic inequality: A comparative analysis of three Latin American countries », *Demography*, 47, 2, p. 481-502.
- TREIMAN D.J., 1970, « Industrialization and Social Stratification », *Sociological Inquiry*, 40, 2, p. 207-234.
- ULTEE W., LUIJKX R., 1990, « Educational Heterogamy and Father-to-Son Occupational Mobility in 23 Industrial Nations: General Societal Openness or Compensatory Strategies of Reproduction? », *European Sociological Review*, 6, 2, p. 125-149.